

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_013 | Bibliographies diverses. Pauvreté. Hermaphrodites. Anormalité. Criminalité. OnanCollectionBoite\\_013-8-chem | H \[hermaphrodites ?\] / Jurisprudence. ItemReligieuse prétendue hermaphrodite 11](#)

## Religieuse prétendue hermaphrodite 11

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb013\_f0661

SourceBoite\_013-8-chem | H [hermaphrodites ?] / Jurisprudence.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

320

*Religieuse*

plus d'exa<sup>ct</sup>itude, parcequ'il y a qua-  
rante ou cinquante Religieuses; au lieu  
qu'aux Filles-Dieu il n'y en a que qua-  
tre, qui ne peuvent pas soutenir toutes  
les charges de la maison. Ainsi c'est l'es-  
pérance de se relâcher de sa Regle, &  
de vivre plus commodément, qui a don-  
né à la Sœur Damilly l'envie de com-  
mander dans le couvent, & qui lui a  
fait envisager ma Partie comme un  
monstre, afin d'envahir sa dignité.

Prise de possession de Sœur Gabrielle  
Damilly du 5. Septembre 1655. trois ans  
sept mois après celle de ma Partie, qui  
est du 18. Février 1652. Opposition fai-  
te par ma Partie. Commission de la  
Sœur Damilly, émanée du grand Con-  
seil, à fin de maintenue du premier Oc-  
tobre 1655. Depuis ce tems silence jus-  
qu'en 1661. Pourquoi ce grand silence?  
Quoi! six ans durant elle ne poursuit  
point sa Commission ni sa Cause! Quoi!  
cette grande chaleur est talentie pen-  
dant six ans! Il a fallu tout ce tems-là  
pour s'instruire de la nature du monstre  
qu'elle vouloit combattre, & pour trou-  
ver des raisons afin de persuader un pa-  
reil prodige! En 1661. la Sœur Damilly,  
animée d'un nouveau courage, reprend  
ses espérances criminelles: elle accuse  
ma Partie en sa personne; elle l'accuse  
en ses mœurs. D'un côté elle accuse la



